



Publié sur *L'Est Eclair* (<http://www.lest-eclair.fr>)

[Accueil](#) > Terra Vitis : 16 vigneronns aubois certifiés « durables »

Terra Vitis : 16 vigneronns aubois certifiés « durables »

Par [Thierry PÉCHINOT](mailto:t.pechinot@lest-eclair.fr)
Créé le 05/03/2013 10:24

« C'est un gros investissement. Ce n'est pas de la flûte de pan », lâche Vincent Martin. Ce vigneron de Polisy fait partie des seize viticulteurs aubois certifiés « Terra Vitis », marque nationale garantissant un engagement dans une pratique durable de leur métier. Une pratique consignée, contrôlée et qui touche toute l'exploitation viticole, du cep de vigne jusqu'à la bouteille.

Soufre : moins de 100 mg de SO₂ par litre

Assez contraignant, le cahier des charges, revu chaque année, impose une connaissance pointue de l'exploitation. « Le vigneron doit réaliser une cartographie précise des parcelles et des points d'eau sensibles », explique Bertrand Nominé, technicien de la chambre d'agriculture. Il doit mettre en place une traçabilité des pratiques en vigne comme en cave. » Les plants de vignes doivent être certifiés et les sols analysés tous les cinq ans. Les normes requises concernant le nettoyage des cuveries sont au niveau de celles très strictes de l'agroalimentaire. Obligatoires également, la mise en place du document unique, une formation sur la santé et la sécurité...

Sujet sensible, l'utilisation d'intrants est sévèrement encadrée : « On ne traite qu'en cas de besoin et chaque intrant doit être consigné, justifié. On doit noter la dose utilisée, la cible, les conditions de traitement, et préciser pourquoi on l'utilise », précise Didier Goussard, vigneron des Riceys. L'utilisation de certains intrants comme ceux classés « toxiques » sont même interdits sauf en cas exceptionnel d'urgence et d'impasse technique.

Sur l'azote, la mesure maximale est fixée à 50 unités à l'hectare. Sur le SO₂, la dose maximale est de 100 mg par litre, soit en dessous du seuil des 150 mg fixé au niveau européen pour les blancs élevés en bio. Le vin fait aussi l'objet d'analyses en laboratoire pour déterminer les éventuels résidus de pesticide ou de fongicide. Il fait également l'objet d'un contrôle interne par le technicien de la chambre d'agriculture, mais aussi externe par l'Afnor, organisme certificateur indépendant.

Si les vigneronns certifiés gagnent en protection et en maîtrise de leurs exploitations, ils gagnent aussi une identité porteuse. « La Fédération communique auprès des professionnels et participe à des salons. La communication vers le grand public, indique le président aubois Bernard Dumonton, se fera plus tard, vers 2015. » À cette date, les milliers de bouteilles de champagne estampillées « Terra Vitis, Viticulture durable » seront commercialisées. Une valeur ajoutée qui sera alors directement valorisable en vente directe à la propriété.

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Trois vigneronns « durables » : Vincent Martin, Bernard Dumont et Didier Goussard, aux côtés de Bertrand Nominé et Jean-Michel Ecochard de la chambre d'agriculture

Visuel 1:



URL source: <http://www.lest-eclair.fr/article/agriculture/terra-vitis-16-vignerons-aubois-certifies-durables>